

10 ans d'exigence pédagogique

Fiche Tarifaire - Nouvelle Inscription

Année Scolaire 2026/2027

7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} Années de l'Enseignement Secondaire de Base
Classe à effectif réduit : 18 élèves maximum par classe

Rubriques		Modalités de paiement (*)			
		Coût Annuel TTC	1 ^{ère} tranche (Règlement avant le 30/08/2025)	2 ^{ème} tranche (Règlement avant le 01/12/2025)	3 ^{ème} tranche (Règlement avant le 01/03/2026)
Droits de 1 ^{ère} Inscription (**)		700 DT			
Frais de Scolarité		7 200 DT	2 880 DT	2 520 DT	1 800 DT
Services de Restauration et d'Encadrement	Panier (5 services / semaine)	750 DT	300 DT	260 DT	190 DT
	Cantine (5 repas / semaine)	2 300 DT	920 DT	800 DT	580 DT
	Repas journalier	15 DT			
	Encad. journalier (a)	10 DT			
	Études Surveillées (5 fois / semaine)	600 DT	240 DT	210 DT	150 DT
Clubs du mercredi	Enrichissement (Musique / Foot)	600 DT	240 DT	210 DT	150 DT
	Robotique	700 DT	280 DT	245 DT	175 DT
Droit de timbre		1 DT (applicable à chaque paiement)			

(*) Le parent d'élève et/ou le tuteur légal est tenu de signer le règlement financier avec une signature légalisée, afin de valider définitivement l'inscription de l'élève.

(**) Les inscriptions se font sur dossier et seront confirmées uniquement après la fourniture des relevés de notes de la 6^{ème} Année.

Notes

(a) **Encadrement** : Prévu pour une après-midi, après les heures de cours inscrites à l'emploi du temps. La notification préalable à l'établissement est requise.

Modalités de paiement

Pour tout paiement par virement, veuillez noter que notre compte est ouvert auprès de la banque BH (Lac 2).

RIB : 14 093 0931 017000051 – 24

Pour tout paiement par chèque, veuillez libeller à l'ordre de « **Établissement Didon** »

Avantages accordés aux parents d'élèves

Fratrie : Remise de 10% accordée pour chaque enfant supplémentaire inscrit dans l'établissement et suivant les cours en même temps que le premier enfant.

Paiements mensuels : Possibilité de paiement mensuel sous conditions.